

A Chambéry le, 10 décembre 2019

**Destinataires** : Présidents des clubs de randonnée de Savoie – adhérents des clubs

**Objet** : candidature au comité directeur de la randonnée pédestre de Savoie

Madame, Monsieur,

Le mandat d'administrateur du comité directeur départemental approche de son terme. Conformément aux statuts, il appartiendra à **l'Assemblée générale réunie à Jacob Bellecombette (73) le vendredi 7 février 2020** d'élire l'équipe qui sera chargée de l'administration du comité pour les quatre années à venir.

Pour mener à bien cette mission, nous avons besoin de femmes et d'hommes disponibles, motivés et compétents.

Pour mémoire, la composition du comité directeur est de 24 membres dont :

- un poste réservé à un médecin,
- un collège général de 23 membres.

Les postes du comité :

- 1 président,
- 1 vice président,
- 1 secrétaire général, 1 secrétaire général adjoint,
- 1 trésorier, 1 trésorier adjoint,
- 1 médecin,
- **CDPA**
- 1 président de commission départementale pratiques, adhésions, 1 vice président CDPA, 1 secrétaire,
- **CDSI**
- 1 président de commission départementale sentiers et itinéraires, 1 vice président,
- 2 gestionnaires/administrateurs du programme numérique,
- 1 responsable des baliseurs,
- 1 responsable des collecteurs numériques,
- 1 responsable PubliWeb (fabrication des topoguides et fiches de randonnées),
- 2 aménageurs,
- **CDF**
- 1 président de commission départementale de formations, 1 vice président, 1 secrétaire
- **Connexes**
- 1 responsable de la commission tourisme,
- 1 responsable de la communication,

soient 24 postes statutaires.

Toute candidature dans le cadre du collège général doit être présentée par un membre titulaire (association) ou le Comité directeur du Comité (licence comité). L'entité qui porte ladite candidature est précisée sur le bulletin de candidature.

Les membres qui composent le comité de direction du « Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Savoie » sont obligatoirement des adhérents des clubs licenciés, à jour de leur licence, ou des adhérents sous licence comité.

Tout licencié de la FF Randonnée à jour de sa licence peut se présenter pour devenir membre du comité et y tenir un poste ou une fonction.

Vous trouverez ci-joint la fiche de candidature.

Ce dossier est à retourner complet **au plus tard le vendredi 20 décembre 2020**.

Comptant sur votre engagement

Sincères salutations sportives

Le Président du comité départemental  
Jean-Luc Petit-Gas



**REEMPLIR 1 FICHE PAR CANDIDAT**

Numéro de licence : \_\_\_\_\_

*(Insérer ou coller ici la photocopie de votre licence pour la saison en cours)*

Madame

Monsieur

NOM et PRENOM \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Activité professionnelle  Actuelle

Ancienne

Préciser laquelle \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**La candidature est présentée par** *(cocher et compléter la rubrique correspondante)*

L'Association

\_\_\_\_\_

Le Comité départemental

\_\_\_\_\_

**Veillez renseigner succinctement les rubriques ci-dessous**

**Vos parcours et responsabilités associatives**

*locales*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

***Vos disponibilités***

**En journées par mois :**

---

---

**Exposé de vos motivations**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---